

L'heure est venue

A cause de Jésus, aimer, montrer beaucoup de tendresse envers tous et toutes, en particulier envers les plus petits et les plus pauvres, tout en étant porté par l'espérance. C'est avec ces sentiments dans le cœur que je vous salue, chers diocésains et chères diocésaines, et que je vous adresse ma première lettre pastorale depuis que je suis archevêque de Rimouski.

Cinquante ans se sont passés depuis le début du concile Vatican II que son initiateur, le bienheureux **Jean XXIII**, sous la poussée de l'Esprit, voulait comme un temps de mise à jour de l'Église catholique. Depuis ce moment, notre Église diocésaine s'est appliquée à mettre en pratique les grandes orientations du concile. À preuve, notre *Chantier diocésain* qui, ces dernières années, s'est voulu un moyen concret de renouveler la pensée et le fonctionnement de notre Église. Le temps est venu cependant de faire ensemble un pas de plus, un pas significatif qui concerne le futur de nos communautés chrétiennes. J'ai besoin de chacune et chacun de vous, prêtres, diacres, agentes et agents de pastorale, personnes consacrées et laïcs, et je compte sur vous. Un regard lucide face à la conjoncture actuelle et certains traits de notre Église diocésaine me convainquent que c'est un moment favorable pour vous écrire cette lettre dont le contenu se veut plein de confiance et audacieux quant aux moyens à mettre de l'avant.

VISION COMMUNE DE L'AVENIR

Après plus d'une année de consultations dans le diocèse et de réflexion avec les membres du Comité des orientations diocésaines, il m'est apparu urgent de susciter un éveil collectif en vue d'adopter une vision commune de l'avenir de nos communautés chrétiennes. Il s'agit d'un processus, d'une action qui est en marche et qui donne déjà des fruits.

Ce projet pastoral diocésain mise sur une revitalisation de l'ensemble des communautés paroissiales de notre territoire, d'où son nom de « Projet pastoral de revitalisation ». La nouveauté de cette démarche réside dans le fait que les fidèles sont éclairés davantage sur la situation de notre Église. De plus, ils sont appelés à prendre la parole et à manifester leur disponibilité à s'engager.

Des groupes de personnes ont déjà été rencontrés et

sensibilisés dans plusieurs secteurs pastoraux par l'équipe responsable de ce projet. Ils ont été invités à voir et à croire que, malgré un manque de ressources humaines et financières, des signes de vitalité et de renouveau sont perceptibles. Comment les voir? Comment leur ouvrir de nouveaux chemins? Une écoute attentive est primordiale dans toute prise en charge. Elle permet d'élaborer, collectivement et par étapes, des voies d'avenir.

Je suis sensible à l'inquiétude de plusieurs face à la moyenne d'âge élevée des prêtres, à la difficulté de recruter des bénévoles, à plusieurs autres défis actuels. Je suis aussi conscient du fait que la morosité ambiante menace d'éteindre l'ardeur des plus vaillants. Toutefois, les promesses de Jésus demeurent : *Je suis venu pour qu'on ait la vie et qu'on l'ait surabondante* (Jn 10,10).

LA COMMUNAUTÉ EST PREMIÈRE

Tout de suite, je veux vous partager la pensée qui est à la base de cette lettre, à savoir que **la communauté est première**, qu'elle est « une maison et une école de communion », comme le rappelait le bienheureux **Jean-Paul II**. Elle est première parce que, dans le christianisme, l'amour qui est un « vivre ensemble » est primordial. Elle est ainsi première à favoriser la communion de ceux et celles qui la composent. Notre foi chrétienne, en effet, est à la fois « un acte personnel et un acte communautaire » comme le rappelle clairement le pape **Benoît XVI** dans son message qui lance l'Année de la foi. La foi permet l'entrée dans le peuple des croyants et croyantes. Nous ne sommes pas des individus placés indépendamment les uns près des autres. Nous sommes un peuple dont les membres sont intimement reliés les uns aux autres. La dimension communautaire de la foi est donc incontournable pour vivre un renouveau en Église. Cette communion est la démonstration de ce qu'est le mystère de l'Église. Souvenons-nous que lors de la dernière Cène, en instituant l'Eucharistie, Jésus a donné à ses disciples une nouveauté qui les unit et fait d'eux une communauté. *Prenez, mangez, ceci est mon corps* (Mt 26,26). C'est pourquoi on peut dire que la communauté prend du souffle dans ses rassemblements et que la participation active des membres de ce corps compte pour beaucoup. ►

Puissions-nous saisir toute la dynamique et le dynamisme de cette révélation : l'Église est communion et elle engendre une spiritualité de communion. Une spiritualité de communion qui prend sa source au sein même du mystère de la Trinité qui nous habite et qui nous rend capables de voir la Lumière sur le visage de nos frères et de nos sœurs. Redécouvrir le sens de la communauté en affirmant qu'elle est première, c'est être renouvelés dans la beauté et la grandeur de notre baptême. *Nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit pour être un seul corps* (1 Co 12,13).

UN ESPOIR POUR TOUTES LES COMMUNAUTÉS

Beaucoup de communautés chrétiennes du diocèse sont petites et doivent composer avec des ressources réduites au point de vue financier et pastoral. Qu'elles sachent qu'elles sont l'objet de ma sollicitude comme évêque et que je travaillerai avec elles au développement de leur vie chrétienne dans un esprit de service. Le geste du lavement des pieds des apôtres par le Christ le Jeudi saint structure en effet la vie de l'Église par le don mutuel de soi. Dans une maison où règne la dynamique de la communion, chaque membre a son rôle, chaque membre est important, quelles que soient ses capacités physiques ou intellectuelles. Je l'ai déjà écrit dans notre revue diocésaine *En Chantier* : « Il n'y a pas d'un côté celles et ceux qui donnent et de l'autre celles et ceux qui reçoivent. Il y a un aller-retour permanent. Avec une telle vision, on donne en recevant et on reçoit en donnant » (Oct.-Nov. 2011, p. 3). Pour moi, toutes les communautés chrétiennes du diocèse sont importantes et ont le droit de vivre si elles le veulent bien et si elles s'en donnent les moyens. Le travail de revitalisation de la communauté déjà entrepris au plan diocésain va dans ce sens en permettant aux communautés locales, si petites soient-elles, d'identifier les ressources qui leur permettront de faire Église... autrement.

FAIRE ÉGLISE AUTREMENT

Si notre baptême, source de notre agir chrétien, possède une dimension fondamentalement collective, si Jésus est venu sur terre pour nous rassembler et fonder l'Église dans un acte de communion le Jeudi saint, il est facile d'en déduire d'heureuses conséquences dont la première est de nous inviter à faire Église autrement, comme Vatican II l'a enseigné en affirmant que la mission de l'Église est la responsabilité du peuple tout

entier. M^{gr} **Gilles Ouellet** a bien exprimé cette vision à l'Assemblée des prêtres de juin 1991, lorsqu'il a dit : « C'est le désir de vivre ensemble ses convictions et ses croyances qui a donné naissance à nos communautés chrétiennes et nos municipalités. C'est ce même désir qui contribuera à les revitaliser. »

Cette affirmation se retrouve sous une autre forme dans le dialogue interconfessionnel : « Anglicans et catholiques affirment d'un commun accord que la Parole révélée est reçue et communiquée par la vie de la communauté chrétienne tout entière. Puisque l'Esprit Saint est donné à tout le peuple de Dieu, c'est dans l'Église dans son ensemble que la vivante mémoire de la foi agit. » Donner sa pleine mesure aux paroles de ces deux citations nous invite à faire Église autrement, ce qui veut d'abord dire favoriser la prise de parole des croyants et croyantes sur ce qu'ils vivent et sur ce qu'ils veulent devenir comme communauté. Voilà le choix que je vous invite à faire avec moi pour assurer la vitalité de notre Église diocésaine dans les années à venir.

UN MOYEN PRIVILÉGIÉ

J'ai signalé précédemment qu'un projet pastoral de revitalisation a été initié dans des communautés. Amorcé depuis un certain temps, ce projet commence déjà à porter ses fruits. Pour favoriser son action et l'étendre à toutes les communautés chrétiennes du diocèse qui voudraient entrer dans ce processus, j'ai demandé à madame **Wendy Paradis**, responsable de la Pastorale d'ensemble, d'y consacrer une bonne part de son temps avec l'assistance de l'abbé **Guy Lagacé**, agent de recherche, et d'autres personnes qui peuvent y être associées. Je les charge de cette mission pour travailler avec les communautés qui veulent faire Église autrement. Les membres des Services diocésains vont également apporter leur collaboration à ce nouveau chantier diocésain. C'est pour moi une priorité et j'invite les équipes pastorales paroissiales et tous les diocésains et diocésaines à y participer afin d'assurer la croissance et la vitalité de nos communautés chrétiennes.

Faire Église autrement, c'est d'abord vivre dans tous les milieux des **Assemblées paroissiales** avec la collaboration de l'équipe responsable du projet pastoral de revitalisation. Les décisions à prendre sur l'avenir des diverses communautés ne seront pas imposées de l'extérieur mais seront prises de concert avec les ►

communautés chrétiennes elles-mêmes. Tous les fidèles, sans exception, sont concernés. Il est essentiel que la communauté perçoive bien sa responsabilité à l'égard de catéchiser, d'être missionnaire, d'être proche des personnes touchées par diverses formes de pauvreté. La communauté paroissiale, loin d'être une structure désuète, constitue un centre de rayonnement de la vie du Christ dans un village ou une ville.

Au moment où plusieurs municipalités rurales du Bas-Saint-Laurent sont menacées de dévitalisation, la présence de communautés paroissiales énergisantes est comme une étoile qui fait relever la tête. Lorsque des gens, même s'ils sont peu nombreux, partagent le même rêve, les fenêtres de l'avenir s'ouvrent. En effet, le destin des villages et des paroisses est interrelié. D'où la nécessité de la concertation. Les *Opérations Dignité* des années 1970 l'ont bien démontré.

Pour remplir cette mission, chaque communauté paroissiale est invitée à avoir une équipe locale d'animation pastorale qui veille sur la vie de l'ensemble de la communauté. Et chaque équipe est animée par une personne-relais. On parle ici d'un leadership partagé. Ce qui demeure primordial, cependant, c'est toujours l'amour à cause de Jésus et non l'organisation structurelle.

FAIRE ÉGLISE AVEC MOINS DE PRÊTRES

Dans une Église communion où tous les baptisés incorporés au Christ sont participants de la mission du Christ selon les dons reçus, la présence du prêtre demeure cependant essentielle. Encore une fois, je tiens à remercier les prêtres du diocèse qui poursuivent leur service malgré les difficultés de toutes sortes et la tâche qui ne cesse de s'alourdir, puisqu'ils sont souvent responsables d'un nombre croissant de communautés. Beaucoup d'entre eux pourraient déjà être à la retraite mais ils continuent d'apporter leur soutien dans l'édification de cette Église en devenir. Je vous invite, chers diocésains et chères diocésaines, à continuer de témoigner aux prêtres votre soutien, votre reconnaissance et même votre affection. Toutefois, il faut bien reconnaître que le prêtre ne peut plus assurer seul toutes les fonctions qui lui étaient assignées autrefois. Le ministère qui lui est dévolu par son ordination demeure essentiel comme signe du Christ Pasteur. Toutefois, la façon de le vivre connaît des changements. J'entends continuer de réfléchir avec les prêtres du diocèse sur la façon dont ils vont remplir leur mis-

sion dans ce contexte de faire Église autrement. Je ferai de même avec les communautés qui devront apprendre à vivre avec encore moins de prêtres.

DES CRITÈRES DE VITALITÉ

J'invite toutes les communautés, quelle que soit leur taille, à réfléchir sereinement mais sans complaisance sur la qualité de leur vitalité. Que chaque paroissien, que chaque paroissienne, que chaque comité, que chaque groupe communautaire se demande si sa manière d'agir ou de fonctionner favorise ou non le développement de la communauté. En liturgie, par exemple, est-ce que l'animation favorise la participation d'un plus grand nombre de personnes? Dans la formation à la vie chrétienne, est-ce que la dimension communautaire est assez développée? Est-ce que l'ensemble de la communauté est sensibilisé aux problèmes sociaux et humains du milieu? Qu'en est-il de l'étude et du partage de la Parole de Dieu? Croyons-nous en sa fécondité? Tenons-nous des assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique (ADACE)? Des laïcs sont-ils formés pour la présidence des funérailles? Au plan matériel, quelle est la condition financière de la fabrique paroissiale? Est-ce qu'elle réussit et réussira encore longtemps à faire face à toutes ses obligations? Qu'en est-il du recrutement de nouveaux membres pour les comités, tant au plan pastoral, liturgique que matériel? Des bénévoles sont-ils toujours prêts à donner de leur temps dans les différents services qu'offre la communauté? Vous reconnaissez en ces questions les trois volets de la mission d'évangélisation qui sont confiés aux équipes locales d'animation. Cet exercice de réflexion permettra à chaque communauté de faire la lumière sur sa situation réelle et de prendre par la suite les décisions qui s'imposent.

L'AVENIR DES ÉGLISES

Nous touchons ici un point sensible puisque l'église paroissiale, de tout temps, a été le pôle de référence pour toute communauté qui a besoin d'un lieu de rassemblement pour prier, célébrer les sacrements, tenir des réunions, offrir des parcours de catéchèse, etc. Je connais les efforts parfois inouïs qui sont faits pour garder ouverte l'église du village, toutes les initiatives qui sont prises pour la conserver en bon état. Je tiens à remercier encore une fois toutes les personnes, prêtres, membres d'assemblées de fabrique, paroissiens et paroissiennes, qui s'impliquent dans cette tâche parfois ►

héroïque. Là aussi, la situation économique des fabriques nous oblige à faire preuve de discernement pour dégager ensemble des pistes pour l'avenir. Je me réjouis en particulier des partenariats de plus en plus nombreux entre les municipalités et les paroisses, partenariats qui permettent de sauver l'église du village en lui donnant, en plus du culte, une autre vocation communautaire. Dans ce travail d'évaluation, le diocèse continuera de soutenir chaque communauté grâce, en particulier, à notre économiste diocésain, M. **Michel Lavoie**, dont l'expertise s'étend jusqu'à la conservation du patrimoine religieux. Un grand principe dictera notre conduite dans ce domaine de la conservation des églises : que les besoins de la communauté soient respectés.

LA SEMENCE DE LA PAROLE

Les défis lancés par ce message pastoral seront relevés avec succès si le plus petit engagement dans la communauté chrétienne est inspiré et soutenu par la Parole divine. Elle fait exister. Depuis deux ans, le Comité d'action sur la Parole de Dieu propose et appuie diverses initiatives en lien avec cette conviction. Il a un objectif : permettre à chaque membre de nos communautés chrétiennes de prendre conscience de son baptême en vue de devenir partie prenante de l'Église en mission dans le monde actuel. Ainsi, le Comité souhaite que chaque baptisé remette la Parole de Dieu au cœur de sa vie personnelle et communautaire. Il est essentiel que cette action se poursuive. Les groupes de partage de la Parole, la lecture des Saintes Écritures, les catéchèses, les célébrations de la Parole sont autant de lieux qui permettent à la semence de la Parole de tomber dans un terreau fertile et de porter des fruits en abondance.

UNE INVITATION À L'ESPÉRANCE

Les communautés paroissiales et leurs pasteurs doivent amorcer une descente aux sources de la foi pour y puiser l'eau primordiale des commencements. Il n'y a rien de plus beau que de revenir aux sources. Il y a un appel à semer du sens là où il n'y en a pas et à révéler celui qui est trop étouffé pour semer la Vie. Nous avons à repousser les limites de l'espérance. Nous devons tous nous placer en état de discernement et nous interroger sur les moyens pratiques de proposer cette espérance.

L'heure n'est-elle pas venue d'écrire un nouveau chapitre dans la longue histoire de notre Église diocésaine? La vie et l'amour sont là en abondance. Si les membres de chaque communauté étaient attentifs aux événements porteurs d'espérance dans leur milieu, aux talents qui attendent un appel, aux nouvelles pousses, ils expérimenteraient la joie de gérer l'abondance dans le quotidien. Ils pourraient appliquer à eux-mêmes ces paroles d'un missionnaire du Yukon : « Gérer l'abondance, c'est croire qu'il y a tout ce qu'il me faut dans ma crèche pour vivre librement, à condition de marcher au rythme de ce que je reçois. On atteint la vision du sommet qu'un pas à la fois et chaque pas nous rapproche d'une plénitude ». Comme dans la nature, une petite étincelle peut allumer un grand feu. C'est le souhait que je porte en écrivant cette lettre que je confie à Marie, Mère de l'Église.

La communauté chrétienne est comme un phare dont nul ne peut dire combien de naufrages il a permis d'éviter. Aucun marin ne le méprise parce qu'il connaît sa puissance de salut, l'efficacité de sa lumière pour montrer le chemin. Plus il y a de brume, plus il est utile.

■ ■ ■

Je remercie les nombreuses personnes qui m'ont accompagné dans la rédaction de ce message que j'écris avec tout mon cœur. Je suis empreint d'une grande émotion en voyant défiler devant mes yeux les milliers et milliers de baptisés qui partagent avec moi cette conviction que, par le lavement des pieds le soir du Jeudi saint, Jésus révèle que l'Amour qui lui plaît est en habit de service. ■

+ *Pierre-André Fournier*

+**Pierre-André Fournier**
Archevêque de Rimouski
Le 2 février 2012

Regard sur la situation actuelle

En mars-avril 2011, lors de Forums animés par M. **Gabriel Bérubé**, les prêtres, les diacres, les agentes et agents de pastorale, le Conseil diocésain de pastorale (CDP) et le personnel des Services diocésains ont été consultés sur l'avenir de nos communautés chrétiennes. On les invitait à *porter un regard lucide*

sur les effectifs pastoraux du diocèse, à identifier des actions à entreprendre aujourd'hui pour préparer l'avenir, à préciser leur contribution éventuelle à ce renouveau. En une page, voici la répartition et l'âge moyen du personnel pastoral et quelques recommandations.

Répartition et âge moyen du personnel d'animation des communautés et des institutions

Régions	La Mitis	Matane	Témiscouata	Trois-Pistoles	Vallée de la Matapédia	Rimouski-Neigette	Institutions rimouskoises : CH, CHSLD, communautés rel., cégep, prison
Paroisses Population	18 22 587	16 21 947	21 18 587	18 16 490	23 21 427	8 47 410	
	Nb/âge	Nb/âge	Nb/âge	Nb/âge	Nb/âge	Nb/âge	Nb/âge
Prêtres	5 / 63.6	4 / 63	4 / 61.8	4 / 59	4 / 50	6 / 70.2	9 / 77
Prêtres collaborateurs	2 / 76.5	5 / 74.2	4 / 73.8	2 / 79.5	4 / 80.5	7 / 73.1	
Diacres	2 / 60.5		1 / 68	2 / 63		8 / 63.8	1 / 52
Agents/ es	1 / 72	2 / 49.5	2 / 69	2 / 59.5	4 / 50	5 / 57.8	4 / 59.5

À ce personnel d'animation des communautés s'ajoutent le personnel diocésain et tous les bénévoles qui secondent les communautés chrétiennes dans diverses activités ou qui rendent ces activités financièrement possibles.

Dans 5 ans, il ne restera plus que 7 prêtres, 5 diacres et 9 agentes et agents de pastorale de 65 ans et moins. Sur 104 paroisses, combien auront décidé de maintenir vivante leur communauté chrétienne ? Cette décision leur appartient. Nous la respecterons et nous continuerons de les accompagner dans leur cheminement, mais d'une autre façon que nous devons définir avec elles.

Questions soulevées par les groupes consultés

Voici quelques-unes des nombreuses recommandations des différents groupes consultés :

- Que chaque communauté soit informée de la situation diocésaine et des changements importants qu'elle entraîne.

- Que chaque communauté recommande à l'évêque une personne laïque responsable de communauté qui, avec les responsables de volets, anime leur communauté en lien avec un prêtre.

- Que la tâche du prêtre soit redéfinie en fonction de cette situation nouvelle. (Les prêtres sont disposés à faire leur part et à accompagner la transition, mais ils ne seront plus assez nombreux pour assumer des tâches propres aux laïcs que l'histoire avait concentrées dans le ministère presbytéral).

- Que des laïcs, hommes et femmes, soient autorisés, en plus du prêtre et du diacre, à présider les célébrations du baptême et de l'onction des malades, comme on le fait déjà pour les funérailles.

- Qu'une formation et un accompagnement individuel et collectif soient assurés aux personnes qui prendront ces engagements au service de leur communauté. ■

Le projet pastoral de revitalisation

L'évaluation du Chantier diocésain réalisée en 2008 nous aura permis de reconnaître que le projet de ce Chantier a été un bon support à l'action pastorale. Dans cette prise de parole, il fut également fait mention des souffrances, des blocages au niveau du fonctionnement des équipes pastorales et des équipes locales d'animation pastorale. De plus, l'évaluation indiquait que « les paroisses étaient en attente d'un soutien dans la poursuite de leur mission et dans la mise en œuvre de leur vitalité ». D'où la naissance de notre projet pastoral de revitalisation développé et animé par M^{me} **Wendy Paradis**, directrice à la pastorale d'ensemble, et M. **Guy Lagacé**, agent de recherche.

Une démarche en sept étapes

Ce projet est motivé par l'importance d'offrir aux communautés paroissiales un accompagnement diocésain, avec une instrumentation simple et adaptée au contexte actuel. Son objectif est double : soutenir la réalisation concrète d'un projet pastoral pour les paroisses qui veulent faire un pas de plus dans leur prise en charge et promouvoir la responsabilité qui revient à chaque baptisé. Les fidèles qui sont appelés à prendre la parole sur l'avenir de leur communauté le font sans aucun doute en s'inspirant de la Source première qu'est la Parole de Dieu. Ils peuvent ainsi porter un regard lucide sur la vie de leur communauté et opérer les changements qui s'imposent.

Voici, brièvement présentées, les sept étapes de ce projet pastoral de revitalisation. Il va sans dire que des outils et un guide d'animation sont proposés aux communautés paroissiales qui participent à ce projet.

1/ La mise en route : cette étape vise à **sensibiliser et à motiver** le curé et/ou l'équipe pastorale mandatée et quelques membres de chacune des paroisses d'un secteur au projet de revitalisation. Une vue d'ensemble du projet est alors présentée et la formation d'une équipe provisoire est proposée.

2/ La deuxième étape consiste en un **perfectionnement** qui est donné aux membres des équipes provisoires de chacune des communautés paroissiales du secteur concerné. Ce perfectionnement se veut un temps de réflexion et d'éveil aux enjeux et aux défis à relever pour assurer la vitalité de la communauté.

3/ La troisième étape présente aux membres des comités provisoires une documentation qui va leur permettre de porter un **regard lucide sur leur communauté paroissiale**. Ce regard vise à cibler les points forts et les points faibles dans ce qui s'y vit, et plus particulièrement en ce qui concerne les trois volets de la mission. Lors de cette rencontre, une insistance est mise sur la **préparation** de l'*Assemblée paroissiale*.

4/ La quatrième étape constitue le cœur du projet pastoral de revitalisation : **la tenue de l'Assemblée paroissiale**. Ce qui est visé – et ce qui est nouveau ici –, c'est l'**institution** d'une nouvelle pratique, à savoir que des paroissiennes et paroissiens soient invités à prendre la parole et à s'exprimer sur leur vie communautaire. Ce rassemblement vise à recréer un sentiment d'appartenance, à sensibiliser la communauté à une nouvelle réalité ecclésiale et à éveiller l'ensemble des fidèles à leur responsabilité baptismale. Cette rencontre communautaire veut enfin susciter la prise en charge et permettre la formulation de quelques propositions de changement.

5/ La cinquième étape est un temps de **discernement** qui se vit dans une relecture de la prise de parole des personnes présentes à l'*Assemblée paroissiale*. Cette relecture se fait avec les membres de l'équipe provisoire, le curé et/ou l'équipe pastorale mandatée. Elle permet de se laisser questionner, déranger par les propositions formulées lors de l'*Assemblée paroissiale*. Cette étape va permettre de faire le lien avec le rapport d'analyse obtenu au terme de la 3^e étape et provenant des différents réseaux de personnes rencontrés avant la tenue de l'*Assemblée paroissiale*.

6/ La sixième étape est consacrée à la préparation d'un **plan d'action**, à sa présentation et à sa diffusion dans l'ensemble de la communauté paroissiale. Il reviendra bien sûr à chaque communauté d'établir les modalités de cette diffusion.

7/ Enfin, la septième étape consiste en une **évaluation** du plan d'action et vise **la relance** de l'*Assemblée paroissiale* qui devrait se tenir annuellement, la communauté se trouvant ainsi maintenue en éveil. ►

► Vivre la démarche d'un projet pastoral de revitalisation d'une communauté paroissiale, c'est entrer dans un processus dynamique et stimulant, c'est accepter aussi une exigence où l'improvisation a peu de place. Il devient donc important d'être systématique, structuré et bien outillé. La démarche proposée vise à donner le goût d'entreprendre un tel projet ou de relancer celui qui est porté actuellement. C'est une démarche d'accompagnement qui vient appuyer et soutenir la communauté paroissiale dans sa volonté de modifier la situation actuelle par une plus

grande prise en charge d'elle-même. Enfin, une espérance est au cœur de ce projet qui se veut centré sur l'essentiel : faire découvrir aux communautés paroissiales leur capacité de se rassembler, de prier ensemble, de célébrer et de s'engager comme disciples de Jésus Christ dans le monde actuel en quête d'un Sens qui fait vivre. Le tableau suivant montre bien les étapes parcourues à ce jour par 52 des 104 communautés paroissiales dans les six régions pastorales du diocèse. ■

RÉGIONS	SECTEURS PASTORAUX / -PAROISSES	PAROISSES	LES ÉTAPES FRANCHIES						
			1	2	3	4	5	6	7
La Mitis	La Montée 2010-2011	4	X	X	X				
	Paroisses associées 2011-2012: -Métis-sur-mer -Padoue -Price -Saint-Octave	4	X X X X	X X X X					
Matane	Matane (2011-2012)	7	X						
Rimouski-Neigette	-Sainte-Blandine 2010-2011	1	X	X	X				
Témiscouata	Des Montagnes et des Lacs 2010-2011	7	X	X	X	X	X		
Trois-Pistoles	Des Basques 2010-2011	6	X	X	X	X	X	X	
	Des Belles-Vues 2010-2011	5	X	X	X	X	X		
Vallée de la Matapédia	La Croisée 2011-2012	6	X	X					
	L'Avenir 2011-2012	6	X	X					
	Jardin de la Vallée 2010-2011	6	X	X	X	X	X	X	

NOTE: Pour chaque secteur, les sept étapes prévues sont vécues au rythme de chacune des paroisses.

NOTE SUR L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE

- L'Assemblée paroissiale est différente de l'Assemblée des paroissiens décrite dans la Loi sur les fabriques (Voir Guide canonique et pastoral au service des paroisses, 2004, Section VIII, p. 250-251).
- L'Assemblée paroissiale est un **rassemblement** où les chrétiennes et les chrétiens peuvent échanger sur la vie communautaire paroissiale et prendre des décisions pour en assurer sa vitalité. C'est dans ce rassemblement que les fidèles prennent conscience qu'ils sont appelés à devenir des ressources profitables pour l'ensemble de la communauté paroissiale. Ce lieu doit ouvrir sur la question de la responsabilité des membres de la communauté en vertu de leur baptême. Les baptisés peuvent donc prendre la parole, décider des grandes orientations pastorales, établir des modes de gestion nécessaires à leur vie communautaire et choisir la part de mission dont ils vont se rendre responsables.
- L'Assemblée paroissiale est un **lieu de participation** qui favorise, entre autres, la création d'un tissu communautaire plus fort. Il appartient à l'équipe locale d'animation pastorale, en concertation avec l'équipe pastorale mandatée, de convoquer et d'animer l'Assemblée paroissiale. ■

Des églises à partager

Depuis des mois, dans plusieurs églises du diocèse, se tiennent des assemblées de fidèles où se côtoient paroissiens et paroissiennes, citoyens et citoyennes de nos villes et villages. Assistent à toutes ces assemblées : M. **Michel Lavoie**, économiste diocésain, et M. **Jacques Tremblay**, vicaire épiscopal à l'administration diocésaine. S'y retrouve presque toujours la personne qui occupe le poste d'agent de développement rural au CLD de la région visitée. L'animation est assurée par M. **René DesRosiers**, directeur de l'*Institut de pastorale*. Partout, on suit à peu près le même ordre du jour : un exposé sur la situation financière de la Fabrique; un point de vue exprimé par un membre de l'assemblée de Fabrique, généralement suivi du point de vue d'un des édiles municipaux. La soirée se termine avec une période de questions-réponses et un partage en assemblée d'où se dégage une orientation.

La bougie d'allumage

Dans toutes ces assemblées, c'est la situation financière de la paroisse qui sert de bougie d'allumage. Quelle est donc la situation réelle des 104 paroisses de notre diocèse?

Pour 2008, faut-il rappeler, 23 paroisses avaient prévu des déficits totalisant 179 968 \$. La réalité fut cependant tout autre. Ce sont plutôt 55 paroisses qui, en fin d'année, ont accusé un déficit de 732 576 \$. Même situation en 2009 : 23 paroisses anticipaient un déficit de 256 802 \$, la réalité étant qu'à la fin de 2009 ce sont plutôt 39 paroisses qui accusaient un déficit de 284 048 \$. Les choses ne vont pas s'améliorer en 2010, alors que 24 paroisses prévoient en début d'année un déficit de 382 909 \$ et que 45 paroisses présentent en fin d'année un déficit totalisant 499 873 \$. Sans doute, tous ces déficits auraient été encore plus élevés si des ventes de terrains et d'autres biens n'étaient venues en cours d'année les atténuer. Dans ce contexte, à peu près partout donc la question se pose : qu'allons-nous faire de notre église?

Quelques églises patrimoniales

Un fait est cependant à considérer : 17 de nos églises figurent au «tableau des valeurs» établi par le *Conseil du patrimoine religieux du Québec*. Ainsi, ont une valeur jugée «incontournable» l'église de Cacouna (1841), une valeur estimée «exceptionnelle» les églises de Sainte-Luce (1838), de L'Isle-Verte (1846), de Saint-Fabien (1854), de Trois-Pistoles (1882), de Bic (1891), de Saint-Jérôme de Matane (1933) et de l'Oratoire St-Joseph de Lac-au-Saumon (1921), une valeur reconnue «supérieure» les églises de Saint-Simon (1831), de Saint-

Arsène (1864), de Saint-Clément (1896), de Saint-Hubert (1900), de Sainte-Angèle-de-Mérici (1909), de Causapscal (1909), de Val-Brillant (1914) et de Saint-Damase (1917). Par ailleurs, les églises de Sainte-Luce et de Cacouna sont reconnues comme «monuments classés» en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec. Voilà qui devrait assurer à ces églises une pérennité. Mais qu'advient-il des autres?

Voies nouvelles à explorer

Dans toutes ces assemblées, différents points de vue sont exprimés, mais finissent par se recouper. Nulle part, personne ne peut envisager que son église soit un jour fermée ou démolie. On voudrait bien plutôt lui trouver un autre usage, tout en lui conservant sa vocation première, qui est d'être un lieu de culte où la communauté chrétienne peut exprimer sa foi et en vivre. Partout aussi, on s'entend sur de nouvelles voies à explorer, qui généralement passent par une concertation avec le milieu, paroissial et/ou municipal. S'ouvre alors cette possibilité qu'une paroisse puisse conclure une entente avec une municipalité et que, dans ce contexte, la propriété de l'église puisse lui être cédée pour une valeur nominale. Faut-il encore ici rappeler que, pour l'entretien de ses immeubles, les municipalités sont souvent admissibles à des programmes particuliers de subventions, ce qui n'est pas le cas évidemment pour une fabrique propriétaire.

Soyons bien conscients cependant que dans cette opération toutes nos églises ne pourront être sauvées. Reconnaissons toutefois qu'à ce jour quelques-unes ont déjà un bel avenir assuré ou, à tout le moins, un avenir prometteur. Dans toutes ces assemblées, des exemples sont souvent apportés. Ainsi, celui de Saint-Elzéar-de-Témiscouata où l'église a été acquise par la municipalité dans le but de préserver le bâtiment et de le rendre accessible à toute la population; celui de *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* sur l'Île-Verte où les édifices – église, hangar et presbytère – ont été cédés à la municipalité, qui a aménagé dans le presbytère un lieu de recueillement. Pensons à la paroisse de Saint-Jean-de-Dieu qui, tout en conservant dans l'église un espace culturel, a cédé l'arrière-nef à la municipalité pour qu'elle y aménage une bibliothèque. Pensons à Saint-Laurent-de-Matapédia où la municipalité a acquis l'église, y maintenant le service culturel jusqu'à ce qu'on lui trouve une deuxième vocation, culturelle celle-là. La situation est assez semblable à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui. Partout, le temps est à la réflexion. Ici et là, des voies nouvelles sont à explorer! ■